

## Compte rendu de la réunion du Comité directeur du jeudi 10 octobre 2019

Présents : Elisabeth Chabot, Manuelle Thoumy, Martine Boucharel, Max Calteau, Gilles Camus, Michel Gilardi, Bernard Boussuge, Guy Boucharel.

Excusées : Annie Renouvin, Françoise Huette.

Invités : Martine Courjal, Dominique Alet, Philippe Cécat, Bernard Decker.

### 1-Point sur la reprise des activités et sur les effectifs :

A ce jour, les effectifs totaux et par activités sont les suivants :

	Total inscrits	Cyclo	Danse	Gym	Neuron-Activ'	Rando	Tai-Chi	Tennis de table	Tir à l'arc	Yoga	Zumba
CSSSC	122	22	9	24	16	84	11	6	11	17	16
RSCH	20	1	8	5		2	2	2	2		2
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>23</b>	<b>17</b>	<b>29</b>	<b>16</b>	<b>86</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>18</b>
Total juin 2019	147	21	24	28		90	15	8	12	20	17

En tenant compte des inscriptions en instances, nous sommes légèrement au-dessus des effectifs de juin 2019. Nous devrions donc finir la saison 2019/2020 avec une progression sensible.

Toutes les activités, hormis Neuron-Activ', ont démarré pendant la semaine qui a suivi le forum des associations,

La randonnée reste l'activité la plus populaire. Celle du jeudi, bien fréquentée, est maintenue.

L'activité cyclo a changé son point de rendez-vous qui est désormais le parking situé entre le collège Sainte Apolline et le Stade. Ce parking, également utilisé par les tireurs à l'arc et les pongistes, n'est pas en zone bleue. Cette activité, programmée le mercredi matin, pourra, en fonction des conditions météorologiques, être éventuellement proposée un autre jour de la semaine.

Le plancher de la salle de danse de la MELC a enfin été réparé. Il reste à régler le problème de la climatisation de cette salle qui est notamment utilisée pour la gym, le yoga et la danse.

La nouvelle activité Neuron'Activ a démarré le 07 octobre. Les participants ayant trouvé la séance d'une heure un peu courte, les animatrices ont proposé de porter sa durée à une heure et demie. L'horaire sera donc de 14h45 à 16h15 à partir du 11 octobre.

### 2 - Bilan du processus d'inscription :

Il serait souhaitable, à l'avenir, de n'accepter que des dossiers d'inscription complets et notamment avec le certificat médical pour les nouveaux inscrits.

Toute personne n'ayant pas fourni son certificat médical au bout de deux séances, ne devrait plus être autorisé à participer à l'activité.

Compte tenu de la validité de 3 ans de ces certificats, un point sera fait avant la fin de la saison, afin que tous les adhérents qui doivent présenter à nouveau un certificat pour la saison 2020-2021, en soient informés et puissent ainsi prendre leurs dispositions à temps.

### **3 - Point sur la formation donné par Bernard Decker:**

#### ❖ *Animateur Tennis de Table*

✓ **Robert ALET :**

M2 : Inscrit du 07 au 11/10/2019 à La Roche sur Yon

✓ **Pascal LEROUX :**

M2 : Inscrit du 18 au 22/11/2019 à La Roche sur Yon

#### ❖ *Animateur Cyclo VTC*

✓ **Nadine PERIAULT :**

M2 : Demande d'inscription du 28/09/2020 au 02/10/2020 à Brétignolles sur Mer

✓ **Didier SAINLOT et Henri VELLIEUX :**

M2 : **validés** au 20/09/2019 à Saint Jean de Mont

#### ❖ *Animateur « Mémoire en Eveil » :*

✓ **Manuelle THOUMY et Claudine BURT :**

Mémoire en éveil : **validées** au 01/10/2019 à Cosne d'Allier

#### ❖ *Animateur Tir à l'arc*

✓ **Myriam MALGUID et César TERREN :**

M1 : Inscrits 06/01/2020 au 09/01/2020 à Vernon

M2 : Inscrits du 03/02/2020 au 07/02/2020 à La Flèche

#### ❖ *Accompagnant(e) Sportif(ve)*

✓ **Marie France CARRERE :** « AS Randonnée Cyclo »

AS : **validée** au 13/09/2019 à Saint Jean de Mont

#### ❖ *Renouvellement PSC1 2019/2020 :*

✓ **Bernard DECKER :** Inscrit au 12/10/2019 à l'UDPS/95

✓ **Jean Pierre HULIN :** Inscrit au 23/11/2019 à l'UDPS/95

Bernard rappelle qu'il est possible de suivre des modules complémentaires de formation destinés à des animateurs confirmés : MC1, MC2 et MC3 d'une durée de 1 à 3 jours. Il ajoute qu'il est maintenant autorisé de s'inscrire en même temps à un module M1 et au module M2 qui suit et également de suivre deux modules M2 dans la même année.

A noter qu'il appartiendra désormais à chaque stagiaire d'aller, avec son identifiant et mot de passe, dans le volet livret de formation du site de la FFRS s'il veut imprimer son diplôme.

Par ailleurs, les frais de transports qui sont remboursés lors des stages de formation pourront être pris en charge pour moitié par le Coders95.

Pour mémoire, le tarif de remboursement des frais kilométriques est de 0,34€/km pour une distance <200km et de 0.24€/km à partir de 200 km.

#### **4 – Participation aux Virades :**

L'activité tir à l'arc organisée par les animateurs de notre club aux Virades de l'Espoir, a obtenu un franc succès. Bernard et Gilles étudient une proposition de partenariat avec la mairie de Courdimanche pour développer un projet inter générationnel autour du tir à l'arc. Ce projet pourrait également faire l'objet d'une demande de subvention spécifique.

#### **5 – Assemblée générale et réunion de préparation :**

L'assemblée générale annuelle du club aura lieu le jeudi 28 novembre à 16h30 au foyer rural.

Le comité directeur se réunira le mercredi 13 novembre à 15h00 à la Miellerie (derrière le foyer rural).

#### **6 – Questions diverses :**

Un nouveau club est en cours de création à Saint Ouen L'Aumône.

Un projet de voyage dans le Cantal sera examiné au cours d'une prochaine réunion du Comité Directeur.

Le secrétariat